

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS URBAINS SOISSONNAIS (SITUS)

8 Rue de la Buerie – 02200 SOISSONS
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
Séance du mardi 06 Février 2018

L'an deux mille dix-huit, le Mardi 06 Février à 18H30 minutes, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais, régulièrement convoqué par le Président Didier BODA, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances (Boutique Bus, 8 Rue de la Buerie à SOISSONS).

Date de la convocation :

30 Janvier 2018

NOMBRE DE MEMBRES		
Membres en exercice	Membres présents	Qui ont pris part à la délibération
12	12	12

Présents : Mme CORDEVANT, M. BEAUDON, M. BODA, M. BUREAU, M. CHENU, M. ENGRAND, M. GAGE, M. LEFEVRE, M. LEMOINE, M. PAILLETTE, M. TORDEUX et M. RAVERDY.

Absents excusés :

Rapport annuel du Président – Année 2017	Rapport
	N°8

En application des nouvelles dispositions de la loi n° 99 – 586 du 12 Juillet 1999, il appartient de présenter un rapport annuel aux collectivités membres, sur l'activité du Syndicat.

Ce document a comme objectif de retracer les points forts de la vie du SITUS au cours de l'année 2017. Ainsi, il informe les collectivités adhérentes sur les améliorations apportées au service public, sur les acquisitions et cession de matériels roulants, sur les contrats conclus par le syndicat, sur les finances...

Par ailleurs, l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales stipule que ce rapport doit faire l'objet d'une communication en séance publique des organes délibérants des Collectivités Locales adhérentes au Syndicat.

Ce rapport a fait l'objet d'une présentation en séance et accompagne cette délibération.

Il est demandé aux membres du Comité Syndical de prendre acte de cette présentation.

Avis favorable unanime des membres du Bureau Syndical

DELIBERATION

Les membres du Comité Syndical, unanimes, prennent acte du rapport du Président pour l'année 2017.

Et ont signé au registre les membres présents

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE
DE SOISSONS
09 FEV. 2018

Affiché, le 09 février 2018
Pour extrait conforme,

Le Président,

Didier BODA

